



Formation Chargé d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment

LE MÉTIER

Le chargé d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment intervient dans le cadre d'une rénovation thermique d'un bâtiment avec comme objectif principal de faire économiser de l'énergie à ses clients.

Il à la transition énergétique.

Il évalue les besoins de travaux à partir d'un diagnostic de performance énergétique, il conseille et accompagne le client tout le long du projet.

Il prépare, suit la réalisation et évalue et évalue le coût des travaux et le retour sur investissement.

PROFILS & PRÉREQUIS

Niveau IV, voir V avec expérience dans le bâtiment.

ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation.

Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

VALIDATION & CERTIFICATION

Titre professionnel de niveau III : Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment. TP – 01311

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Salle de cours équipée de vidéoprojecteur
- Salle informatiques équipée de 12 PC avec progiciels de bureautique et spécialisés
- Matériel de mesure thermique
- Plusieurs ateliers techniques permettent d'être au contact de la réalité chantier dès le début de la formation et d'être en situation de réaliser des études en prenant en compte les spécificités (étude thermique, production de chaleur, étude de rénovation énergétique).
- Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

85 % de réussite à la certification

72 % d'insertion professionnelle

92 % de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

CCP 1 - ETUDIER UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Identifier les causes de déperdition énergétique d'un bâtiment.
- Examiner et optimiser les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment.
- Estimer les travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment et le bénéfice client.

CCP 2 - CONSEILLER LE CLIENT SUR UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Conseiller sur les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment.
- Rédiger la notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique de bâtiment.

CCP 3 - PRÉPARER ET SUIVRE LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Analyser et exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Préparer et organiser un chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment en tous corps d'état.

ORGANISATION

- **Lieu de Formation:** Montpellier
- **Effectif:** De 10 à 15
- **Durée :** 1330 heures
- **Adaptable** en fonction du niveau initial et des compétences de la personne.

MODES DE FINANCEMENT





Formation Chargé d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 16 modules dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des résultats de la phase de positionnement.

1. Les causes de déperditions énergétiques du bâtiment
2. Les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment
3. Les propositions de prix pour la réalisation des travaux en fonction des solutions techniques
4. Proposition et conseil d'une rénovation énergétique
5. Les aides financières et fiscales
6. La notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment
7. Préparation et organisation d'un chantier à faible nuisances
8. Suivi des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment en tous corps d'état
9. La réglementation thermique
10. Développement durable Eco-citoyenneté
11. Qualité, sécurité, réglementation
12. Développer l'efficacité de sa relation client en intervention technique
13. Sensibilisation au risque d'amiante
14. Enjeux du numérique
15. Ma dynamique emploi
16. Stage en entreprise

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordonnateur de la filière : prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il-elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de:

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.

Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre.

Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Contact : Standard ADRAR – Tel : 05 62 19 20 80